



SOPHROLOGIE FORMATIONS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Désignation :

Sophrologie Formations est un organisme de Formation Professionnelle dont le siège social est situé : Parc d'Affaires Cicéa, 5 Rue du Courtil, Bâtiment 5 - 35170 BRUZ.

Sophrologie Formations conçoit et dispense des formations à BRUZ et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat, et également à l'international par visioconférence.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **Sophrologie Formations**
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les OPérateurs de COmpétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application :

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par **Sophrologie Formations** pour le compte d'un Client. Toute commande de formation auprès de **Sophrologie Formations** implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat du Client.

Elles forment un seul ensemble contractuel avec le contrat de formation professionnelle signé par ailleurs.

Devis et attestations :

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par **Sophrologie Formations** au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à **Sophrologie Formations** par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou email. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **Sophrologie Formations**, l'OPCO ou tout autre financeur ou le Client. Une attestation de présence ou fin de formation établie en conformité avec les feuilles d'émargement peut être fournie au Client, par participant, à sa demande.

Prix et modalités de paiement :

Les prix des formations sont indiqués en euros : en tant qu'organisme de formation continue, **Sophrologie Formations** n'est pas assujéti à la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de facture, au comptant ou selon un échéancier établi dans le contrat de formation ou la convention de formation signé(e) entre les parties. Le règlement des factures est à effectuer par virement bancaire.

Parc d'Affaires Cicéa – 5 Rue du Courtil – Bât 5 – 35170 BRUZ - ☎ 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com - _contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 5 000 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° de déclaration d'activité : 53350273935/Préfecture d'Ille-et-Vilaine, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – code APE 8559A

Membre adhérent de l'Association des Médiateurs AME Conso – www.mediationconso-ame.com



SOPHROLOGIE FORMATIONS

Prise en charge :

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où [Sophrologie Formations](#) ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au minimum 14 jours avant la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions d'annulation et de report :

[Sophrologie Formations](#) ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à [Sophrologie Formations](#), les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, consignes gouvernementales imposées ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de [Sophrologie Formations](#).

Le Client en est informé par email, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de [Sophrologie Formations](#). En cas d'annulation définitive de la formation par [Sophrologie Formations](#), il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par [Sophrologie Formations](#), seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

Conditions d'annulation, de report et d'abandon de formation :

Cas de force majeure

[Sophrologie Formations](#) ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à [Sophrologie Formations](#), les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, des consignes gouvernementales imposées, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de [Sophrologie Formations](#).

En cas d'annulation ou de report d'une formation dû à ces circonstances, le Client en est informé par email et aucune indemnité ne sera due. En cas d'annulation définitive de la formation par [Sophrologie Formations](#), les acomptes perçus seront remboursés. En cas de réalisation partielle, seul le prix de la prestation réalisée sera facturé.

Annulation d'une formation avant le démarrage

En cas de changement d'avis durant le délai légal de rétractation de 14 jours après la signature du contrat de formation, aucune somme ne sera due. Passé ce délai, les conditions suivantes s'appliquent :

- En cas de force majeure : Toutes les sommes versées seront remboursées.

Parc d'Affaires Cicéa – 5 Rue du Courtil – Bât 5 – 35170 BRUZ - ☎ 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com - _contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 5 000 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° de déclaration d'activité : 53350273935/Préfecture d'Ille-et-Vilaine, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - code APE 8559A

Membre adhérent de l'Association des Médiateurs AME Conso – www.mediationconso-ame.com



SOPHROLOGIE FORMATIONS

- En dehors des cas de force majeure :

- Pour toute annulation effectuée plus de 30 jours avant le démarrage de la formation, 40% du prix de la formation sera dû.
- Pour toute annulation effectuée entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 60% du prix de la formation sera dû.
- Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, 80% du prix de la formation sera dû.

Abandon d'une formation en cours

Si le Stagiaire décide d'abandonner sa formation après son démarrage, les conditions suivantes s'appliquent :

- En cas de force majeure : Les journées de formation suivies seront facturées au prorata jusqu'à la date d'abandon.
- En dehors des cas de force majeure, 90% du montant total de la formation sera dû.

Précision sur les formations finançables par CPF

Sophrologie Formations propose l'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) pour le financement de certaines de ses formations. Conformément aux conditions de financement par le CPF, le paiement de la formation à l'organisme est conditionné à l'achèvement complet de celle-ci par le Stagiaire. En cas d'interruption de la formation par le Stagiaire avant son terme, quelle qu'en soit la raison, Sophrologie Formations ne percevra pas le montant prévu du financement CPF.

Ainsi, en cas d'abandon de la formation par le Stagiaire avant la fin du cursus, le Stagiaire s'engage à régler à Sophrologie Formations un montant calculé prorata temporis au taux de **20 euros par heure de formation suivie** jusqu'à la date de l'interruption. Ce montant sera dû par le Stagiaire, quel que soit le motif de l'interruption, afin de couvrir les frais engagés par Sophrologie Formations pour la prestation de la formation.

Programme des formations :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement :

Toute somme non payée à échéance précisée sur la facture entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal trois fois le taux d'intérêt légal pour les créances des particuliers, calculées par jour. Sophrologie Formations aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Sophrologie Formations.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

Parc d'Affaires Cicéa – 5 Rue du Courtil – Bât 5 – 35170 BRUZ - ☎ 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com - _contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 5 000 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° de déclaration d'activité : 53350273935/Préfecture d'Ille-et-Vilaine, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – code APE 8559A
Membre adhérent de l'Association des Médiateurs AME Conso – www.mediationconso-ame.com



SOPHROLOGIE FORMATIONS

L'accord de financement doit être communiqué au moment de la commande définitive. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par [Sophrologie Formations](#) au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à [Sophrologie Formations](#) au plus tard quatorze jours ouvrables avant le démarrage de la formation, [Sophrologie Formations](#) se réserve la possibilité de refuser de dispenser la formation et de facturer la totalité des frais de formation au Client. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Le règlement du prix de la formation est effectué par virement en précisant le numéro de facture, le nom de l'entreprise et son numéro SIREN/SIRET.

Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, audio, électronique, numérique, orale...) utilisés par [Sophrologie Formations](#) pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de [Sophrologie Formations](#). Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication :

[Sophrologie Formations](#), le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par [Sophrologie Formations](#).

[Sophrologie Formations](#) s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par [Sophrologie Formations](#) comme client de ses formations.

A cet effet, le Client autorise [Sophrologie Formations](#) à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

Parc d'Affaires Cicéa – 5 Rue du Courtil – Bât 5 – 35170 BRUZ - ☎ 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com - _contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 5 000 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° de déclaration d'activité : 53350273935/Préfecture d'Ille-et-Vilaine, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – code APE 8559A
Membre adhérent de l'Association des Médiateurs AME Conso – www.mediationconso-ame.com



SOPHROLOGIE FORMATIONS

Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du Client et de le tenir informé des offres de service de [Sophrologie Formations](http://www.sophrologie-formations.com). Conformément à la loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. [Sophrologie Formations](http://www.sophrologie-formations.com) s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Révision :

Toute modification des présentes conditions générales sera présumée acceptée sans réserve par le client qui, informé par simple courrier ou courriel, n'a pas exprimé son désaccord dans un délai de 15 jours.

Droit applicable et juridiction compétente :

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et [Sophrologie Formations](http://www.sophrologie-formations.com) à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Rennes sera compétent pour régler le litige. Toutefois, le client pourra choisir, soit le Tribunal de Rennes, soit celui du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Préalablement à la saisine du tribunal, et pour les clients qui ne seraient pas inscrits au titre de la formation professionnelle, le client peut saisir l'organisme de médiations référencé sur le site economie.gouv.fr/mediation-conso/commission : AME CONSO – Association des Médiateurs Européens – 11 Place Dauphine 75001 PARIS - Site internet : www.mediationconso-ame.com.

Parc d'Affaires Cicéa – 5 Rue du Courtil – Bât 5 – 35170 BRUZ - ☎ 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com - _contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 5 000 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° de déclaration d'activité : 53350273935/Préfecture d'Ille-et-Vilaine, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat – code APE 8559A
Membre adhérent de l'Association des Médiateurs AME Conso – www.mediationconso-ame.com